



Programmation pluriannuelle de l'énergie
Contribution d'Europe Écologie – Les Verts
juin 2018

Les écologistes dénoncent un débat tronqué et rappellent la pertinence de leurs propositions : sobriété, énergies renouvelables, sortie du nucléaire

Le débat national sur la programmation pluriannuelle de l'énergie est en cours. Un débat crucial pour l'avenir de notre pays à l'heure où le réchauffement climatique accélère et où nos centrales nucléaires arrivent en fin de vie. Pourtant, qui en parle? Personne ou presque. Pire, le débat est tronqué car tous les scénarios n'ont pas été mis sur la table et EDF fait tout pour prolonger ses centrales ! Les écologistes portent une toute autre ambition axée sur la sobriété énergétique, un investissement fort dans les renouvelables et la sortie du nucléaire.

Quand on parle énergie aujourd'hui, on pense forcément aux enjeux climatiques et à l'**accord de Paris sur le climat** signé fin 2015. D'ici à 2050, la France s'était déjà donnée pour objectif de diviser par deux sa consommation finale d'énergie et de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre (loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015). Pour se concrétiser, cette ambition doit passer par une réorientation profonde de sa stratégie énergétique. Notre pays doit se donner les moyens de ses ambitions. Et ce, d'autant plus que :

- le dérèglement climatique s'accélère, et que les engagements actuels ne sont pas à la hauteur des enjeux ;
- les annonces d'une France décarbonée à horizon 2050 ne sont toujours pas, un an après, suivies d'actions significatives;
- les émissions françaises et notre empreinte écologique se sont accrues depuis la COP21 de décembre 2015, alors qu'elles n'avaient cessé de diminuer dans la dernière décennie
- loin d'accroître notre indépendance énergétique, notre approvisionnement est toujours très lié aux pays producteurs de pétrole, de gaz et d'uranium, avec des enjeux géostratégiques et des conflits régionaux, qui rendent difficiles les avancées en faveur de la paix dans le monde

Face à la régression sans précédent de la politique écologique française, EELV souhaite contribuer au débat en cours.

Plus de sobriété énergétique

La première des priorités est de rechercher **plus de sobriété et d'efficacité énergétique** : pour réduire nos consommations en énergie (chaleur, mobilité et électricité), pour développer rapidement les alternatives au couple pétrole/transports et relocaliser nos activités économiques pour les rendre moins énergivores (circuits courts, économie circulaire...). Il s'agit notamment d'amplifier la rénovation énergétique des bâtiments en visant des rénovations performantes et réalisées en une seule fois et en favorisant l'utilisation des matériaux bio-sourcés de développer massivement les alternatives à la voiture individuelle en s'appuyant sur une fiscalité encourageant les dynamiques allant dans ce sens et en accompagnant les citoyennes et citoyens dans cette transition.

Le plan de rénovation énergétique du bâtiment annoncé au printemps par les ministres Hulot et Mézard vise 500 000 logements rénovés par an, dont 100 000 logements sociaux. Objectif ambitieux mais les moyens prévus ne suffiront pas ! Dans le parc social, les bailleurs sont dans une équation intenable : comment vont-ils avoir les moyens de faire de la rénovation énergétique performante – pour laquelle ils doivent investir des fonds propres importants – alors que le gouvernement leur a imposé dans la loi de finances 2018 une baisse des loyers (et donc de leurs recettes) de près d'un milliard en 2018, baisse qui sera d'1,5 milliard, voire 1.9 milliard d'euros en 2020 ? De plus, dans la loi ELAN, le gouvernement veut imposer 40 000 ventes de logements HLM par an, qui vont profiter à des investisseurs (et pas aux locataires modestes), qui attendront 5 ans que ces logements ne soient plus à vocation sociale pour revendre ces logements : ces investisseurs n'auront que faire d'engager des travaux de performance énergétique ! On aura fait du perdant-perdant : moins de logements sociaux, et moins de logements rénovés énergétiquement !

Concernant le parc privé (objectif 400 000 logements rénovés par an), il faut que la loi assure un financement pérenne et suffisant des services publics de l'efficacité énergétique de l'habitat (SEPPH) pour informer, orienter et accompagner les ménages propriétaires et copropriétaires ainsi que les bailleurs privés : le versement d'une part de la contribution climat énergie (CCE) aux régions, aux métropoles et aux EPCI est indispensable et doit être actée dans la loi. Par ailleurs, les aides de l'ANAH et les aides fiscales doivent être simples, stables dans la durée et plus importantes qu'aujourd'hui, pour réellement faire un effet levier vers des projets ambitieux de rénovation énergétique et réalisés en une seule fois (pour être plus économiques et plus efficaces).

Concernant les bâtiments tertiaires, ceux des collectivités comme ceux des entreprises, les hôpitaux..., les enjeux de rénovation sont énormes et il ne suffira pas de donner des prêts de la Caisse des dépôts aux collectivités pour leur permettre de financer en quelques années la rénovation des écoles, des collèges, des lycées, des équipements sportifs et

culturels... Les nombreuses contraintes budgétaires assignées aux collectivités (notamment les plus importantes avec les nouveaux contrats État-collectivités dès 2018) leur donne peu de marges de manœuvre aujourd'hui pour aller vers des politiques locales ambitieuses de rénovation de leur patrimoine... La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de 500 millions d'euros sur 5 ans (100 M€/an) prévu par le gouvernement pour l'ensemble des collectivités françaises est peu élevée au regard des milliards nécessaires pour rénover tout leur patrimoine ! Concernant l'énergie dans le domaine des transports, l'électromobilité ne peut être la solution ! La aussi, la sobriété doit primer avec une réduction des consommations de pétrole, et notamment du diesel (qui en plus est émetteur de NOx) et de l'électricité. Le gouvernement doit soutenir financièrement les politiques de déplacements qui favorisent les modes les moins consommateurs d'énergie par voyageur transporté : transport en commun, vélo, marche, co-voiturage... La généralisation de l'indemnité kilométrique vélo en est un exemple. Le développement des véhicules au biogaz (véhicule particulier, transport en commun, véhicule utilitaire, poids lourd...) doit être largement amplifié et soutenu. Et à quand la voiture qui consomme 2 litres aux 100 km ?

Développer vraiment les énergies renouvelables

L'investissement dans les renouvelables doit être massif et prioritaire. L'énergie électrique représente 25 % de nos besoins globaux en énergie finale mais ce poste a un intérêt stratégique majeur. A l'heure actuelle, la grande majorité des pays de l'Union européenne s'engage dans des investissements massifs en direction des énergies renouvelables. **L'ADEME considère que la France peut doubler son potentiel dans les 10 prochaines années et créer 340 000 emplois sur nos territoires.** L'objectif d'un approvisionnement à partir de 100 % d'EnR en 2050 est jugé tout à fait réalisable dans ce cadre par nombre d'experts, dont l'ADEME. Le scénario Watt de RTE indique également qu'il est tout à fait possible de s'engager dans cette voie et d'aller au-delà même des objectifs posés par la loi sur la transition énergétique. Alors que la France possède le cinquième potentiel d'ensoleillement en Europe, le photovoltaïque ne représente que 1,6 % de notre production électrique, contre 3,5 % en Grande-Bretagne et 6 % en Allemagne. La France est en retard sur ses engagements : nous ne devrions atteindre que 19 % de production d'énergie à base de renouvelables en 2020 au lieu des 23 % prévus. Pour cela, il faut revoir les tarifs de rachat, faciliter l'auto-consommation, favoriser par des simplifications du droit de l'urbanisme et des mesures fiscales l'installation de centrales photovoltaïques sur les toitures d'immeubles d'habitation et bâtiments tertiaires (bâtiments scolaires, centres commerciaux, locaux d'activités, centrales photovoltaïques citoyennes...).

Sortir du nucléaire

Mais ce scénario n'est valable qu'à partir du moment où la France s'engage dans la fermeture systématique des centrales nucléaires au terme des 40 ans prévus initialement par EDF. Pourquoi ? Parce qu'une prolongation de 10 ou 20 ans engendrerait des coûts gigantesques (entre 60 et 120 milliards d'euros), nous exposerait à des risques d'accident accrus et ne ferait que repousser le démantèlement tout en produisant encore davantage de déchets dangereux dont la gestion reposera sur les générations futures. Les Etats-Unis et la Suède qui se sont déjà engagés dans des processus de prolongation de la durée de vie de leurs centrales ont constaté une explosion des coûts qui les ont finalement amenés à fermer ces centrales plus tôt que prévu. Le maintien du parc nucléaire en France, c'est autant d'argent non investi en direction des EnR. C'est le risque de décrocher par rapport à nos voisins européens en prenant du retard sur le développement de ces énergies du futur et en fragilisant nos capacités de rattrapage dans l'avenir. Au rythme actuel, selon le dernier rapport NegaWatt, le nucléaire dépassera toujours les 60 % du mix énergétique d'ici 2025, encore une fois en contradiction avec la loi. Ce rapport révèle toutefois que nous pouvons redresser la barre, et abandonner nucléaire et charbon à partir de 2030.

Pourquoi ce débat national est tronqué ?

D'abord, ce débat « national » ne réunit aujourd'hui dans les réunions publiques que des acteurs de l'énergie et des élu·e·s. Débat technocratique, les citoyen·ne·s y sont peu présents, et avec le questionnaire en ligne et ses 10 000 réponses, on ne saura pas s'il est représentatif de la population. Dans tous les cas, on est loin d'un grand débat qui intéresserait des millions de Français et d'un débat dans les grands médias pour le grand public !

Ensuite, ce débat est tronqué **parce que la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) qui pilote le débat public actuel n'a pas mis sur la table l'ensemble des scénarios travaillés par RTE** (Réseau de transport de l'électricité). Ne sont donc retenus que les deux scénarios privilégiant la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires. Le scénario Watt évoqué plus haut a été écarté au motif qu'il prévoit une augmentation des capacités de production d'électricité d'origine fossile, mais un scénario similaire sans recours aux fossiles aurait été envisageable. Et comble de cynisme, les deux scénarios retenus sont les deux qui ne respectent pas la loi sur la transition énergétique votée en 2015 prévoyant la réduction de la part du nucléaire à 50 % en 2025. EDF de son côté pousse afin qu'aucune centrale ne soit fermée avant 2029 en jouant sur les indemnités de dédommagement qui seraient dues par l'État en cas de fermeture de centrale avant cette date. Bref, toutes les données du débat ne sont pas posées par la CNDP. Après le fiasco qui a fait perdre 15 ans à toutes les parties prenantes sur le dossier de Notre-Dame-des-Landes en ne mettant pas sur la table toutes les options possibles dès le départ, l'État reproduit la même erreur sur le dossier de l'énergie pour satisfaire le lobby nucléaire. **Il est urgent de refonder le cadre des débats**

publics dans ce pays pour y intégrer à chaque fois l'ensemble des alternatives à un projet ainsi que leurs impacts sociaux, environnementaux et financiers.

National, ce débat élude également une question majeure : celle de l'isolement de la France dans une absurde stratégie de poursuite à tout prix de l'électricité nucléaire alors qu'elle pourrait jouer l'inscription dans une Union européenne visant le 100 % renouvelables et la décarbonation totale à horizon 2050, c'est-à-dire l'autonomie énergétique également garante de la paix, ne pouvant être atteinte qu'à travers une gouvernance et une coopération renforcée au niveau européen, et une décentralisation massive des services énergétiques.

Le gouvernement Philippe s'apprête à faire une erreur dramatique en cédant aux injonctions d'EDF. En retardant de dix ou vingt ans le virage vers les énergies renouvelables, le leader français de l'énergie risque à terme de courir encore plus sûrement à sa propre perte. Le scénario Watt de RTE, le plus vertueux en termes de réduction des consommations, a été affublé d'une part accrue de production fossile, dirait-on pour l'écarter plus facilement et pour accréditer l'idée absurde qu'on ne pourrait pas sortir du nucléaire sans augmenter les émissions de dioxyde de carbone.

De plus, après le fiasco des EPR de Finlande et de Flamanville (multiplication des coûts par 3, allongement des délais, sans oublier les problèmes d'étanchéité de la cuve de Flamanville...), comment le gouvernement peut-il oser encore proposer un nouvel EPR ? N'a-t-il pas compris que le nucléaire est une énergie du passé, avec notamment des problèmes insolubles de déchets radioactifs sur des milliers d'années ?

Europe Écologie – Les Verts considère que ce débat national est tronqué. Quarante-quatre ans après la mise en place du plan Messmer, l'État refuse toujours un débat démocratique et ouvert sur le sujet pourtant crucial de notre approvisionnement énergétique. La balle est désormais dans le camp du Parlement. Les écologistes demandent que tous les Françaises et les Français aient accès à une information complète et objective sur tous les enjeux environnementaux, économiques, sociaux, géostratégiques de l'énergie ; qu'ils aient droit à un véritable « débat national » sur les différents scénarios possibles. Ils se mobiliseront pour que tous les scénarios soient remis sur la table et que les parlementaires puissent disposer d'éléments chiffrés et objectifs concernant les différentes stratégies possibles et leurs impacts. L'action de Nicolas Hulot dans ce domaine sera décisive, nous sommes à un tournant historique que la France ne peut pas manquer si elle veut être à la hauteur des enjeux et de ses engagements pris au sommet de Paris sur le climat.